

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÉSOLUTION 2025-08-319

AVIS est donné que lors de la séance tenue le 25 août 2025, le conseil a adopté la résolution 2025-08-319 autorisant, conformément au *Règlement 1643-00-2010 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (PPCMOI), la réalisation d'un projet de construction, pour la propriété située au 300, rue Pigeon, sur le lot 4 554 487 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères.

La M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a délivré un certificat de conformité en date du 19 septembre 2025 pour cette résolution.

Cette résolution entre en vigueur selon la loi et peut être consultée sur le site Internet de la Ville de Beloeil en cliquant sur le lien correspondant ci-dessous. Une copie peut également être obtenue en faisant la demande auprès de la Direction des affaires juridiques par téléphone au 450 467-2835, poste 2809 pendant les heures normales d'ouverture ou par courriel au greffe@beloeil.ca

Donné à Beloeil, ce 24 septembre 2025.

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

Consulter la résolution 2025-08-319

Télécharger l'avis public

